

DECISION DU MAIRE DEC N° 2025DEC017

O B J E T	Réaménagement d'un immeuble en un local commercial et trois logements locatifs au 1, rue du Centre – Lot n°07 – <i>Menuiseries intérieures – Avenants n°01, 02 et 03 avec la société GUILBAUD & Fils</i> <i>Annule et remplace la décision n°2024DEC024</i>
------------------	--

Monsieur Le Maire de Barbâtre,

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1531-1 et L2122-22 pour les communes,

VU le Code de la commande publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019 ;

VU la délibération du Conseil municipal du 16 mars 2022 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux dans la limite de 900 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

VU la délibération en date du 8 décembre 2021 approuvant le projet d'aménagement d'un immeuble au 1, rue du Centre ;

VU la délibération en date du 15 juin 2022 approuvant l'actualisation du plan de financement du projet urbain au 1, rue du Centre ;

VU la délibération en date du 15 février 2023 approuvant le plan de financement définitif du projet urbain au 1, rue du Centre ;

CONSIDERANT qu'un appel d'offres a été lancé le vendredi 02 juin 2023 via le portail *marches-securises.fr* et transmis au BOAMP, au JOUE ainsi que dans deux journaux d'annonces légales (*Ouest-France* et *La Centrale des Marchés*) le mardi 06 juin 2023. La date limite de réception des offres avait été fixée au vendredi 30 juin 2023 à 14 h 00 ;

CONSIDERANT qu'une nouvelle annonce a été lancée pour huit lots manquants sur le site d'annonces légales *marches-securises.fr* le mardi 11 juillet 2023 et transmis au BOAMP, au JOUE ainsi que deux journaux d'annonces légales (*Ouest-France* et *La Centrale des Marchés*) le samedi 15 juillet 2023. La date limite des offres avait été fixée au lundi 31 juillet 2023 à 16 h 00 ;

CONSIDERANT les négociations et consultations entreprises auprès de sociétés spécialisées afin de satisfaire les lots manquants pour ce marché ;

CONSIDERANT la décision administrative n°2023DEC015 validant le choix des entreprises pour le marché du réaménagement de l'immeuble situé au 1, rue du Centre à Barbâtre ;

CONSIDERANT la décision administrative n°2023DEC021 validant le choix des entreprises pour les lots 04, 06 et 07 pour l'aménagement d'un immeuble en logements collectifs et en un local commercial au 1, rue du Centre à Barbâtre ;

CONSIDERANT que le réaménagement de cet immeuble permettra de revitaliser le centre-bourg de la commune par la création de nouveaux logements et la mise en place d'un commerce, tout en permettant la sauvegarde d'un élément remarquable du patrimoine communal ;

CONSIDERANT le résultat des différents appels d'offres et l'avis de la Commission d'appel d'offres ;

VU la décision administrative n°2024DEC024 en date du 31 octobre 2024 ;

CONSIDERANT qu'en raison d'une erreur matérielle, il convient d'établir une modification des avenants n°01, 02 et 03 et ce, afin de permettre le paiement de l'entreprise GUILBAUD & Fils, selon les propositions d'avenants renouvelés suivants ;

VU la proposition d'avenant n°01 au marché de la société GUILBAUD & Fils pour le lot n° 07 – *Menuiseries intérieures* pour un montant en plus-value de 373 € HT (soit une augmentation de **0,98 %** du marché initial établi à **37 854,85 € HT**) ;

VU la proposition d'avenant n°02 au marché de la société GUILBAUD & Fils pour le lot n° 07 – *Menuiseries intérieures* pour un montant en plus-value de 1 973,48 € HT (soit une augmentation de **5,21 %** du marché initial établi à **37 854,85 € HT**) ;

VU la proposition d'avenant n°03 au marché de la société GUILBAUD & Fils pour le lot n° 07 – *Menuiseries intérieures* pour un montant en plus-value de 2 052,34 € HT (soit une augmentation de **5,42 %** du marché initial établi à **37 854,85 € HT**) ;

VU les devis de travaux en plus-value ;

DECIDE :

ARTICLE n° 1 :

La décision administrative n°2024DEC024 est annulée et remplacée comme suit.

ARTICLE n° 2 :

D'**accepter** les propositions d'avenants modifiées suivantes au marché de la société **GUILBAUD & Fils** pour des montants en **plus-value**, à savoir :

Objet	N° avenir	Montant HT	Ecart par rapport au montant initial du marché
Fourniture et pose d'un plan de vasque	Avenant n°01	373,00 €	0,98 %
Façade de placard + Pose d'un vantail	Avenant n°02	1 973,48 €	5,21 %
Fabrication et pose de plan de travail en bois	Avenant n°03	2 052,34 €	5,42 %

ARTICLE n° 3 :

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales, un extrait en sera affiché en mairie, expédition en sera adressée au service chargé du contrôle de légalité et le déclarant en sera avisé.

Fait à Barbâtre, le 19 juin 2025

LE MAIRE,
Louis GIBIER



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage en Mairie le
et de la réception en Sous-Préfecture le

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 02

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

MAIRIE DE BARBATRE
22 RUE DE L'ÉGLISE
85630 BARBATRE
Tel : 02 28 17 33 81

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

GUILBAUD ET FILS SARL
27 RUE DES MARGOTINS
ZA LA FENICIERE
85300 SALLERTAINE
TEL 02 51 93 12 79
Siret N° 447 770 348 00020

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

LOT N° 07- MENUISERIES INTERIEURES

LOGEMENTS COLLECTIFS ET LOCAL COMMERCIAL 85630 BARBATRE

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : suivant planning.

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

Taux de la TVA : 20%	<u>après exe10 n°01</u>
Montant HT : 37 854.85€	38 227.85 €
Montant TTC : 45 425.82 €	45 873.42 €

D - Objet de l'avenant.

Envoyé en préfecture le 04/08/2025

Reçu en préfecture le 04/08/2025

Publié le

ID : 085-218500114-20250619-2025DEC017-AR



■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détails toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Travaux en plus-value suivant devis N° AVE0000066 du ci-joint

- Plus-value :
- Façade de placard logement 1-2-3
- Fabrication et pose de porte 1 vantail en médium prépeint

- TOTAL 1 973.48 € HT
- TTC 2 368.18 € TTC

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 973.48 €
- Montant TTC : 2 368.18 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 5,21 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 40 201.33 €
- TVA 20% : 8 040.27 €
- Montant TTC : 48 241.60 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

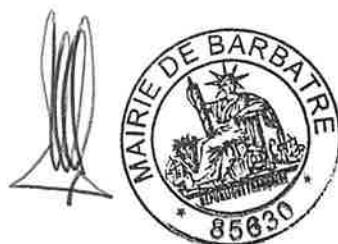
F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

19 JUIN 2025
A : Barbatre, le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

La Main de BARBATRE,
Louis GIBERT



■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A , le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 03

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

MAIRIE DE BARBATRE
22 RUE DE L'ÉGLISE
85630 BARBATRE
Tel : 02 28 17 33 81

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

GUILBAUD ET FILS SARL
27 RUE DES MARGOTINS
ZA LA FENICIERE
85300 SALLERTAINE
TEL 02 51 93 12 79
Siret N° 447 770 348 00020

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

LOT N° 07- MENUISERIES INTERIEURES

LOGEMENTS COLLECTIFS ET LOCAL COMMERCIAL 85630 BARBATRE

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : suivant planning.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

Taux de la TVA : 20%	<u>après exe10 n°02</u>
Montant HT : 37 854.85 €	40 201.33 €
Montant TTC : 45 425.82 €	48 241.60 €

D - Objet de l'avenant.

Envoyé en préfecture le 04/08/2025

Reçu en préfecture le 04/08/2025

Publié le

ID : 085-218500114-20250619-2025DEC017-AR



■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Travaux en plus-value suivant devis N° AVE0000068 du ci-joint

- Plus-value :

- Fabrication et pose de plan de travail bois massif hévéa panneau lamellé collé abouté

- TOTAL 2 052.34 € HT
- TTC 2 462.81 € TTC

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 2 052.34 €
- Montant TTC : 2 462.81 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 5,41%

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 42 253.67€
- TVA 20% : 8 450.73 €
- Montant TTC : 50 704.40€

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Envoyé en préfecture le 04/08/2025

Reçu en préfecture le 04/08/2025

Publié le

ID : 085-218500114-20250619-2025DEC017-AR

S²LO

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Barbatre , le 19 JUIN 2025**Signature**

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Maire de BARBATRE,
Laur Gibier

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A , le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 01

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

MAIRIE DE BARBATRE
22 RUE DE L' EGLISE
85630 BARBATRE
Tel : 02 28 17 33 81

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

GUILBAUD ET FILS SARL
27 RUE DES MARGOTINS
ZA LA FENICIERE
85300 SALLERTAINE
TEL 02 51 93 12 79
Siret N° 447 770 348 00020

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

LOT N° 07- MENUISERIES INTERIEURES

LOGEMENTS COLLECTIFS ET LOCAL COMMERCIAL 85630 BARBATRE

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : suivant planning.

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 37 854.85 €
- Montant TTC : 45 425.82 €

D - Objet de l'avenant.

Envoyé en préfecture le 04/08/2025

Reçu en préfecture le 04/08/2025

Publié le

ID : 085-218500114-20250619-2025DEC017-AR



■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Travaux en plus-value suivant devis N° AVE0000056 du ci-joint

• Plus-value Fourniture et pose d'un plan de vasque stratifié blanc givré

- TOTAL 373 € HT
- TTC 447.60 € TTC

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 373 €
- Montant TTC : 447.60 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 0,98%

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 38 227.85 €
- TVA 20% : 7 645.57 €
- Montant TTC : 45 873.42 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Envoyé en préfecture le 04/08/2025

Reçu en préfecture le 04/08/2025

Publié le

ID : 085-218500114-20250619-2025DEC017-AR

S²LO

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Barbatre , le 19 JUIN 2025

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Maire de BARBATRE,
Louis GIBIER

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A , le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)